



**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS**
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 24 novembre 2005

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires : Melle MASLOUHI - M. BEKTHAOUI

Membres présents :

M. ALLAERT - Mme AVENA - M. BACHELARD - M. BARBEY - M. BELLEVILLE - Mme BERNARD
M. BERNARD - Mme BESSIS - Mme BIOT - Mme BLIGNY - M. BOUHELIER - M. BOURNY -
M. CHEVIGNY - Mme COLOMBET - Mme DARCIAUX - M. DINCHER - M. DOUHAIT - M. DUBOIS -
M. DUPIRE - Mme DURNERIN - M. ESMONIN - M. ETIEVANT - M. FOUCHERES - M. FOUILLOT -
Mme GARRET-RICHARD - M. GERVAIS - M. GILLOT G -, M. GILLOT J.P - Mme HERVIEU -
M. HESSE - M. JOLY - M. JULIEN - M. IZIMER - M. LABORIER - M. LAURENT - Mme LEMOUZY -
M. MAGLICA - Mme MANSAT - M. MARCHAND - M. MARTIN - M. MASSON - M. MOREAU -
M. NOWOTNY - M. OBRIOT - M. PARIS - M. PETITJEAN - M. PILLIEN - M. PRIBETICH - M. RETY -
Mme ROY - M. ROIZOT - M. SAUNIE - M. SOUMIER - Mme TENENBAUM

Membres absents :

M. AUDARD (pouvoir à M. ESMONIN) - M. BEKHTAOUI - M. BERTELOOT - M. BRENOT -
M. BRESSAND (pouvoir à M. DOUHAIT) - M. BRIOT - M. CARBONNEL (pouvoir à M. MOREAU) -
M. CHAPUIS - M. DELATTE - M. DESVIGNES (pouvoir à M. DOUHAIT) - M. DODET -
Mme FLAMENT. - M. GONDELLIER - Mme MASSU (pouvoir à M. NOWOTNY) - M. MILLOT (pouvoir à
M. PRIBETICH) - M. MENUT (pouvoir à M. PARIS) - M. NUDANT - M. PERRIN - M. PINON (pouvoir à
M. JULIEN - Mme POPARD (pouvoir à M. Guy GILLOT

**OBJET : POLITIQUE DE LA VILLE ET CONTRAT D'AGGLOMERATION - Subvention
exceptionnelle - Association « La Voix de l'Immigré »**

L'Association « La Voix de l'Immigré » participe activement à la Politique de la Ville et aux opérations de renouvellement urbain au travers de l'information des habitants qu'elle apporte avec la radio locale « radio VTI ».

Elle est confrontée à une situation financière extrêmement difficile en raison non seulement des diminutions d'aides - subventions, emplois aidés - mais aussi d'investissements nécessaires réalisés pour assurer la qualité de la diffusion. Sans un soutien des collectivités locales (Grand Dijon et Ville de Dijon), l'association risque de ne pouvoir continuer à assurer ses missions.

Il vous est donc proposé de lui apporter une aide exceptionnelle de 40 000 euros afin de lui permettre de rembourser ses charges et de repartir sur de nouvelles bases. Un plan de redressement est en cours d'élaboration par l'association.

Vu l'avis du Bureau,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **D'attribuer** une subvention exceptionnelle à l'Association « La Voix de l'Immigré », d'un montant de 40 000 euros pour lui permettre de solder ses dettes et élaborer un plan d'action triennal,
- **D'autoriser** le Président à procéder au versement de cette subvention,
- **De prélever** la somme nécessaire sur les crédits de l'exercice budgétaire 2005.

Pour extrait conforme,
de
Président



The stamp is circular and contains the following text: 'B.P. 17510 * 40, avenue du Diap', 'LAGER OMBRE', 'COMMANAUTE', 'L'ASSOCIATION', 'DIAP', 'ANNÉE', 'DEX *'. A handwritten signature in black ink is written across the stamp.

Publié le **25 NOV. 2005**
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

28 NOV. 2005

